



Thème 11 :

***Développer le concept et l'organisation des circuits courts au sens large :
habitat, finance, culture, santé, éducation et alimentation***

Sommaire

I.	Introduction.....	3
II.	Des éléments de définition	3
III.	Secteurs d'activité et circuit court.....	4
1.	Habitat.....	4
	Exemple 1 : Les gouttes d'O	4
	Exemple 2 : Centre d'hébergement du Pôle des Métiers de Landivisiau.....	5
2.	Finances.....	5
	Exemple 1 : Les CIGALES.....	6
	Exemple 2 : CLEFE.....	6
3.	Culture	6
	Exemple 1 : Les AMACCA.....	7
	Exemple 2 : Trempolino.....	7
4.	Santé.....	8
	Exemple : La Maisons de Santé de Proximité du quartier de Francs-Moisins	8
5.	Education/Formation	8
	Exemple : Le kit « école d'ici ».....	9
6.	Alimentation.....	9
	Exemple 1 : les Jardins partagés.....	9
	Exemple 2 : La mise en place d'actions pour promouvoir les circuits courts.....	10
IV.	Les problématiques transversales.....	11

I. Introduction

Dès l'initiative du labo et le travail des 60 propositions, la question des circuits courts a été abordée. Il en a été dégagé, la proposition n°49 intitulée : développer un meilleur accès aux circuits courts solidaires, qui contenait en particulier le soutien à l'autoproduction, le développement des réseaux de distribution territoriale et les circuits sur internet ainsi qu'un travail sur des prix équitables et le soutien collectif. (cf. les 60 propositions pour changer de cap)

Les Etats Généraux de Juin 2011 ont été l'occasion de produire des « Cahiers d'Espérances », documents rédigés par les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Ces cahiers, ont fait la preuve qu'une autre approche de l'économie est possible et ont proposé des solutions concrètes à travers des initiatives, pour répondre aux enjeux actuels de notre société.

Aujourd'hui et après analyse de l'ensemble des cahiers quatre axes principaux se sont dégagés Organiser – Financer – Réguler – et Développer, regroupant chacun trois thèmes. .

Le sujet qui nous intéresse, est compris dans le quatrième axe, Développer, sous le thème 11: ***Développer le concept et l'organisation des circuits courts au sens large : habitat, finance, culture, santé, éducation et alimentation.***

La raison d'être de ce document est le lancement d'une réflexion sur les différentes formes de circuits courts et la manière dont le concept peut être développé.

Pour cela nous nous sommes appuyés sur des exemples de circuit court qui existent afin d'en dégager les points communs : ainsi le concept global de circuit court peut être perçu comme une méthode vertueuse qui tend à allier la production de services, la socialisation, un ancrage sur les territoires et une forme d'éducation des citoyens acteurs et clients. Chacun des secteurs cités est étayé d'un ou de plusieurs exemples, choisis à titre indicatif. Ces exemples ne visent aucunement à mettre une démarche en avant plus qu'un autre, mais simplement à illustrer notre propos pour souligner la dimension transversale du concept de circuit court.

Les objectifs du groupe de réflexion seront :

- Définir le concept de circuit court et son périmètre,
- Déterminer la pertinence d'un développement de ces initiatives,
- Compiler les problématiques de développement communes à l'ensemble des entrées circuits courts,
- Proposer des leviers et imaginer ceux à créer afin d'en favoriser la compréhension, une démocratisation et l'essor de ce concept.

II. Des éléments de définition

Techniquement, un circuit court s'apparente à une **vente directe**, d'un produit directement du producteur (de biens ou de service) au consommateur, c'est-à-dire qu'il n'existe aucun intermédiaire, ou un tout au plus.

De fait, les circuits courts, vont généralement plus loin : ils sont pour beaucoup, une occasion d'influencer les réalités locales par un engagement citoyen. Les circuits courts sont donc la possibilité

pour chacun de s'investir en tant qu'individu dans une action collective bien souvent innovante et au service du groupe.

Ce mode de relation intègre une dimension éducative et pédagogique primordiale : l'apprentissage par l'expérience, passer du statut de consommateur à celui d'acteur ; initiatives basées sur une relation de « confiance, de solidarité, de transparence et de proximité ». ¹

Nous avons choisi de nous concentrer sur six secteurs d'activité, dans lesquels des modèles de circuit court existent et peuvent être développés : l'habitat, la finance, la culture, la santé, l'éducation et enfin l'alimentation.

III. Secteurs d'activité et circuit court

1. Habitat

Dans un contexte de spéculation immobilière accrue et de flambée des prix, l'accès au logement devient difficile et ce pour une frange de population de plus en plus large. S'ajoute à cette situation un engorgement des parcs immobiliers sociaux. Face à cette situation la société civile s'est mobilisée et des alternatives émergent. Les démarches coopératives d'habitation en sont l'exemple même, nous en avons dégagé deux mouvements :

Les coopératives d'habitants² : pouvoir devenir « collectivement propriétaire ». Elles développent une réflexion sur l'accessibilité économique et sociale du logement. Pour ce faire, elles réclament une modification du cadre législatif et la création du statut de coopérative d'habitants.

La démarche d'habitat groupé : développer des projets dans lesquels le groupe « habitant » endosse l'habit du maître d'ouvrage et se livre à lui-même un immeuble d'habitation qu'il aura programmé, financé et qu'il gèrera.

Objectif : rompre l'asymétrie entre habitants-usagers et professionnels-décideurs et à faire prévaloir des formes de co-production.

Exemple 1 : Les gouttes d'O

« Les Gouttes d'O » est un laboratoire d'expérimentations sociales ouvrant des perspectives sur l'ensemble **des champs de l'activité**. Le groupe a **initié** une réflexion et des pratiques visant à renouveler l'approche de la responsabilité à travers la notion « d'autoresponsabilité ». Une association a été créée pour la phase projet, où les décisions se prennent au consensus. Les tâches sont réparties par sous-groupes puis mises en commun. L'objectif est de trouver un terrain puis de créer une SCIA (Société Civile Immobilière d'Attribution) pour acheter et débiter le chantier. Les habitants occuperont leur habitation en jouissance et les espaces communs seront gérés par la SCIA sans syndic de copropriété. **Les parties à usage partagé** sont : le salon cheminée (30 m²), le séjour(40m²), la cuisine(20m²), le bureau, la véranda et la buanderie.

¹ www.reseaugrappe.org

² <http://www.metropolitiques.eu/La-nebuleuse-de-l-habitat.html#nb5>

Au-delà des formes alternatives d'habitation, les pouvoirs publics, ainsi que certaines structures de l'ESS se mobilisent, afin de permettre par exemple aux jeunes d'accéder plus facilement au logement. L'exemple ci-dessous en est l'illustration. Il reste à définir, si la démarche qui y est décrite rentre dans le cadre d'un circuit court.

Exemple 2 : Centre d'hébergement du Pôle des Métiers de Landivisiau

Face à un problème de logement rencontré par les jeunes actifs ou en formation, la région de Landivisiau a souffert d'un manque de renouvellement de sa main d'œuvre. Pour répondre à ce manque la communauté de commune de Landivisiau a créé un centre d'hébergement temporaire. Il s'agit d'un ensemble de 29 petites chambres mises à disposition des jeunes en formation, en stage ou en période d'essai. L'avantage réside tant dans la flexibilité de la location, qui peut se faire à la semaine, que dans le prix abordable de ces logements.

Cette initiative permet la mise en place d'un cercle vertueux : les jeunes peuvent se former ou intégrer des postes, ce qui permet de dynamiser une région d'un point de vue économique, mais aussi social, puisque cela permet un renouvellement de la population.

La construction du centre a été conduite, par la communauté de communes du Pays de Landivisiau et a bénéficié de l'intervention de l'Etat, de la Région Bretagne et par le Département Finistère. Enfin, l'initiative a pu être développée grâce au rôle clef du mouvement « Maisons familiales Rurales ». On voit donc les liens entre institutions publiques et sociétés civiles. On remarque les liens entre institutions publiques et sociétés civiles.

Ces formes de réponses alternatives aux problématiques de logement permettent :

- de trouver une solution adaptée à l'environnement et à la situation économique et sociale des publics concernés
- la palliation à la flambée du prix de l'immobilier par la mise en commun de ressources financières
- la participation directe des futurs habitants à l'élaboration de leur projet commun.
- la création de lien social : partage de lieux et d'un projet de vie
- le partage de certains équipements : buanderies, jardins communs...

2. Finances

En France c'est près de 40% de la population qui n'a pas accès au crédit, et les trois quarts des entreprises sont créées sans prêt bancaire. La loi permet à chacun d'obtenir l'ouverture d'un compte bancaire, toutefois lorsqu'il s'agit d'accéder aux services financiers il existe de grandes disparités.

Face à cette situation des initiatives se développent au plus proche des populations et des territoires pour :

- établir une dynamique locale autour d'un projet générateur de richesses en territoire connu
- créer des partenariats avec des organismes de conseil et d'accompagnement tout au long de la vie de l'entreprise
- stimuler les organismes financiers pour l'octroi de prêts et la négociation des intérêts
- maintenir un contact avec le créateur ou la créatrice pour éviter les pièges de la solitude et les erreurs éventuelles.

Cette épargne de proximité limite les risques par la connaissance de l'économie locale car elle permet de :

- mieux déceler les secteurs porteurs
- pallier un manque local de certaines activités
- créer ou développer des richesses
- développe une démarche d'accompagnement et éducative à l'attention des porteurs de projet.

Exemple 1 : Les CIGALES

Une démarche illustrant parfaitement cette logique de circuit court de la finance est celle des CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire). Il s'agit d'un groupe (jusqu'à 15 personnes) qui décide d'investir une partie de son épargne dans un projet choisi collectivement. La CIGALE est dite active lorsqu'elle obtient l'agrément de la Fédération des CIGALES.

En plus de l'apport en capitaux, les « cigaliers » offrent un soutien personnalisé au porteur de projet, un soutien technique (apport de compétences spécifiques : comptabilité, montage d'un business plan...) et social (mise à disposition du réseau). Les clubs se dissolvent en général à partir de la cinquième année de vie de l'entreprise (période moyenne pour la pérennité d'une entreprise). Cette dissolution s'opère en principe, par le rachat du créateur d'entreprise des parts des cigaliers.

Exemple 2 : CLEFE

Un CLEFE est un groupe de 5 à 15 personnes qui s'inscrit dans une démarche similaire à celle des CIGALES. La spécificité réside dans le fait, que les projets étudiés et financés sont exclusivement des projets de femmes. Le groupe assure, en plus de l'apport en capital, un suivi et un soutien dans la trajectoire de l'entreprise. L'« entrepreneuse » effectue le remboursement après la période de démarrage de son activité par mensualité ou de manière globale, le remboursement comprend le capital de départ et les intérêts.

Dans le cadre des circuits courts de la finance, un autre exemple pertinent à analyser est celui des monnaies complémentaires.

3. Culture

La diversité culturelle, terreau de l'échange, de l'innovation et de la création, est « pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant » [Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle]. Considérée pour les uns comme un produit lucratif dans un libre marché concurrentiel, ou enfermées par d'autres dans les dogmes de l'académisme administré, la culture est avant tout une affaire de personne, de dignité et d'humanité. Une des évolutions majeures consécutives notamment aux politiques de démocratisation culturelle et d'éducation artistique est la forte aspiration des populations pour l'art et la culture. Celle-ci se manifeste notamment par l'explosion des pratiques amateurs et plus généralement par la volonté de participer à la découverte, l'expression, la production et la valorisation des processus artistiques. Les arts et la culture contribuent à la construction d'une société bâtie sur la participation et l'échange entre les personnes qui la composent plutôt que sur leur capacité à consommer et à spéculer. C'est dans ce

sens que de multiples initiatives s'inscrivent sur les territoires dans des logiques de proximité et de Circuits-Courts de la culture.

Exemple 1 : Les AMACCA

Selon Olivier Lanöe, fondateur de la première AMACCA en 2009, les CC de la culture visent à :

“Démarchandiser la culture pour la mettre à la portée de tous, lui rendre son statut de bien commun. Encourager l'émergence de nouvelles pratiques sociales et économiques, de nouveaux choix de vie en toute connaissance et conscience.”

L'objectif d'une AMACCA est de permettre aux artistes qui sont d'office écartés des circuits marchands et institutionnels de l'art, de trouver des financements et aux citoyens de choisir ceux qu'ils ont envie de soutenir. La démarche repose sur un financement ayant la forme d'un micro mécénat de « citoyens-spectateurs-producteurs ». Ils se constituent en groupes de spectateurs mécènes. Ainsi les individus ne sont plus uniquement consommateurs mais co-créateur de projets culturels au niveau local. Cette forme de rassemblement permet de relier expressions artistiques, culture générale, informations et démocratie.

Les AMACCA ont une double fonction :

- de diffusion : à travers l'organisation régulière de rencontres, conférences et débats citoyens
- de création : à travers la mise à disposition de moyens de production et de promotion (réseau)

Il est possible d'intégrer dans cette démarche celle de la production de médias alternatifs. Qui vise à se défaire de la dépendance à des partenaires privés.

Exemple 2 : Trempolino

Trempolino est une émanation de *La Fabrique* de Nantes, lieu artistique de soutien aux artistes, de création et de réflexion sur les enjeux culturels actuels.

Le principe de l'initiative Trempolino est la suivante : « proposer aux artistes régionaux de les accompagner dans la création de nouvelles relations économiques entre l'artiste et le de leur projet artistique, en accord avec les principes de l'économie sociale et solidaire, dans une approche de circuit court. »³

Concrètement elle prend forme au travers de différentes initiatives :

- la proposition d'un panier culturel trimestriel : les participants reçoivent chaque trimestre, en contrepartie d'une contribution financière, « un panier culture disques, places de spectacles ou de concerts, BD, bons pour des ateliers de création partagée ».
- la participation à « l'autre marché » qui prend la forme d'un espace de valorisation et de vente des productions artistiques régionales. D'autre part, Trempolino organise des rencontres entre artistes et publics, qui sont en plus l'occasion de ventes de leurs propres productions entre autres.
- la boutique dans laquelle sont proposés un espace dépôt-vente et de vente offrant une sélection de créations régionales avec notamment les artistes présents dans les showcases, les artistes en résidence, etc.

³ <http://www.trempo.com/LES-CIRCUITS-COURTS>

4. Santé

La perception de la santé est largement influencée par des considérations de plus en plus internationales : l'interdépendance des risques liés aux épidémies, aux catastrophes naturelles et autres changements climatiques, augmentent la légitimité de l'Organisation Mondiale de la Santé. Pourtant, les questions de santé se doivent aussi de répondre à des réalités propres aux territoires. Ainsi se pose la question de l'équilibre entre approche globale des questions de santé et adéquation aux spécificités territoriales.

Plus précisément, il nous faut trouver le bon échelon pour la mise en place de dispositifs de santé : quels services de santé peut-on concentrer ? Dans quels cas est-il impossible d'écarter « les producteurs des consommateurs de soins » ? La question devient particulièrement complexe pour l'accès aux soins, qui nécessitent une installation technique lourde et donc un investissement important.

Exemple : La Maisons de Santé de Proximité du quartier de Francs-Moisins

Le principe d'une MSP est d'offrir sur un même lieu un ensemble de services sanitaires sur des plages horaires étendues. Ces structures permettent de garantir l'accessibilité aux soins primaires grâce à un meilleur maillage territorial et ainsi, éviter les déserts médicaux. Cette démarche repose sur une dimension participative forte de la population, afin de lui apporter une offre de santé adaptée.

La MSP du quartier de Francs-Moisins portée par l'Association Communautaire Santé Bien-Etre, s'inscrit précisément dans cette logique:

- Assurer la continuité des soins
 - Réduire les inégalités sociales d'accès aux soins
 - Offrir des actions de santé communautaire avec la participation la plus large possible des habitants.
- Pour illustration, une enquête a été menée auprès de la population du quartier de Francs-Moisins afin de définir le contenu de l'offre de santé.
- Apporter une meilleure éducation à la santé

5. Education/Formation

"Personne n'est l'éducateur de quiconque, personne ne s'éduque lui-même, seuls les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde."

Paulo Freire

Dans cette citation du pédagogue Paulo Freire, on comprend que l'éducation passe par l'interaction avec les autres et le monde, par une situation d'apprentissage. Ainsi, chacun de nous apprend, tout au long de sa vie, au fil de ses rencontres et découvertes avec ce/ceux qui l'entoure(nt). L'environnement immédiat (culturel, naturel, économique, social, etc.) est, de fait, support d'apprentissage, d'abord informel. **Articuler programmes fixés par l'éducation nationale pour l'ensemble du territoire français et prise en compte de l'environnement permet de faire vivre et transmettre des savoirs incarnés**, mais aussi d'éveiller la curiosité de tout un chacun sur le monde qui l'entoure, et c'est bien cela la base de la citoyenneté.

Au sein d'un même pays, il existe une multitude de réalités qui supposeraient une multitude d'approches pédagogiques dans l'enseignement. En effet, on peut imaginer que l'environnement avec les caractéristiques qu'il possède se transforme en support direct d'enseignement. Pourtant,

cette idée est loin d'être rependue. Il semble parfois que l'école oublie une de ses premières missions : favoriser l'ouverture d'esprit de tous. Comment permettre une approche pédagogique dans laquelle le territoire est un outil de transmission de savoir ?

Exemple : Le kit « école d'ici »

Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC) a lancé en novembre dernier un kit permettant d'aider les enseignants à s'appuyer sur le territoire sur lequel ils enseignent pour faire leurs cours. Dans le milieu rural par exemple, ce kit suggère d'expliquer aux enfants comment créer un jardin potager. La dimension pédagogique est multiple : permettre aux enfants de s'approprier une activité réalisable dans leur environnement quotidien, comprendre concrètement comment fonctionnent les saisons, le cycle des plantes par exemple...

La dimension citoyenne et participative se retrouve dans le fait que les enseignants utilisant le kit, sont invités à l'enrichir en ajoutant leurs propres projets.

6. Alimentation

Dans un contexte de prise de conscience de l'importance du développement durable, la question de l'alimentation est incontournable ; comment trouver le moyen de produire des aliments sains et de qualités, en quantités suffisantes pour répondre aux besoins, tout en respectant l'environnement.

Les enjeux du développement des circuits courts dans le cadre de l'alimentation sont les suivants :

- l'indépendance alimentaire par la réorganisation de l'équilibre : espace urbain/espace rural. Ce qui implique une nouvelle gestion du foncier
- la diminution de l'empreinte écologique : des distances moins grandes entre production, approvisionnement et consommation ; réduction des emballages
- la dimension pédagogique : éduquer les individus à consommer des produits de saison, à participer à la récolte
- la dimension sociale : création de liens entre personnes, lieu d'échange et de socialisation
- la dimension citoyenne : influence des peuples dans les décisions liées aux questions agricoles et alimentaires
- la dimension solidaire : la production est payée avant la récolte, afin d'assurer son revenu au producteur.

Exemple 1 : les Jardins partagés

Deux propositions complémentaires :

Proposition de la Cres Auvergne :

Développement de Jardins Partagés : Associer aux maisons ou appartements à louer/vendre un bout de terrain (au même titre qu'une cave ou un garage) dans l'objectif de normaliser la démarche.

Création d'emplois de jardiniers pouvant assister les propriétaires des jardins dans la mise en place d'un potager et son entretien.

Proposition de la Cres Bretagne :

Dans le cadre du développement de jardins partagés, mise en place d'aires de compostages collectives. Il s'agit d'espaces ouverts dans lesquels les habitants viennent déposer leurs déchets organiques. Des habitants référents (volontaires) seraient en charge, après avoir reçu une formation

de de guide composteur, de veiller à la transformation en compost. Ce-dernier pourrait être utilisé dans les jardins : la boucle est bouclée!

Exemple 2 : La mise en place d'actions pour promouvoir les circuits courts

ACTIVE, Pôle de l'Economie Solidaire, met en place des actions afin d'initier une prise de conscience et une modification des comportements vers plus de respect de l'Homme et de l'environnement.

En voici quelques exemples :

- Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) : ACTIVE a un rôle de soutien au montage et au développement d'associations de « consomm'acteurs », de promotion de ces initiatives et d'intermédiaire.

-Brigade des Compotes : Un groupe de bénévoles se rend dans des vergers de donateurs de fruits qui pour des raisons diverses ne pourront pas récolter les fruits de leurs arbres (manque de temps, absence au moment de la récolte, impossibilité physique). Ces fruits pourront être redistribués au profit d'associations caritatives ou transformés lors d'un évènement festif et convivial puis donnés à ces mêmes associations.

Les objectifs de l'action sont :

Éviter le gaspillage de fruits des vergers
Créer du lien social entre les participants à l'action
Susciter des pratiques éco citoyennes
Redistribuer les fruits à des associations caritatives

-Groupement d'achat de produits alimentaires bio et locaux : ce projet permet de favoriser l'accès à une alimentation saine et locale pour tous en s'appuyant sur des lieux communs en attirant un public varié et en réduisant le coût des produits via des commandes groupées.

Les objectifs de l'action sont :

Favoriser l'accès à une alimentation saine et locale pour tous.
Créer du lien entre monde rural et monde urbain : meilleure connaissance de l'origine des produits, de la façon dont ils ont été produits, possibilité de rencontrer les producteurs.
Maintenir l'agriculture de proximité (aménagement du territoire) et le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement.
Mettre en évidence le lien entre alimentation, santé et environnement.

Un autre exemple pertinent est celui des Sociétés de Restauration Concédée, qui s'organisent en plateforme dans le cadre de la restauration collective.

IV. Les problématiques transversales

Bien que chaque type de circuit court ait ses spécificités, des enjeux communs émergent :

D'un point de vue opérationnel :

- la proximité géographique
- la limitation du nombre d'intermédiaires

D'un point de vue conceptuel :

- la dimension éducative
- la participation des citoyens/coproduction du service

Les points forts des circuits courts :

- la diminution de l'impact écologique
- la création de lien social
- la réappropriation de la société par les citoyens : renforcement de la démocratie

Le modèle de circuit court est un moyen de pallier au cloisonnement des identités sociales : citoyen, consommateur, producteur. Il permet aux individus d'investir de nouveaux espaces de gouvernance.

Les points faibles des circuits courts :

Les acteurs des circuits courts ne s'organisent pas suffisamment, pour bénéficier d'une mutualisation de moyens et d'un échange d'expérience :

- manque de duplication du modèle
- manque d'entraide entre les structures utilisant le modèle de circuit court
- absence de liens stables avec les collectivités et institutions
- trop souvent les initiatives sont liées à une ou deux personnes charismatiques, qui rend problématique leur succession éventuelle.